



Devenez spécialiste de la **GESTION D'EXPLOITATION AGRICOLE**



« VOUS SOUHAITEZ INTÉGRER UNE FORMATION EN APPRENTISSAGE VOUS PERMETTANT D'ACQUÉRIR LES COMPÉTENCES ET LES CONNAISSANCES NÉCESSAIRES À LA CONDUITE TECHNIQUE-ÉCONOMIQUE D'UNE ENTREPRISE AGRICOLE »

DIPLÔMES DONNANT ACCÈS À LA FORMATION

- Bac G
- Bac STAV
- BP REA
- Bac Pro AE
- Bac Pro CGEA

Admission sur étude de dossier

COMPÉTENCES ACQUISES

- Conduite des productions agricoles
- Pilotage technico-économique d'une exploitation ou d'une entreprise agricole
- Accompagnement et conseil auprès des exploitants
- Gestion de projet
- Utilisation des OAD, outils d'aide à la décision

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence Pro
- Certification de Spécialisation
- Écoles d'Ingénieurs ou Vétérinaires (*via la classe prépa passerelle réservée aux BTS*)

DÉBOUCHÉS DANS L'EMPLOI

- Responsable d'exploitation ou d'entreprise agricole
- Chef(fe) de culture
- Conseiller(ère) agricole
- Technicien agricole



CONTENU DE LA FORMATION SUR 2 ANS

DOMAINE COMMUN :

- Traitement de données
- Informatique
- Langue vivante
- Techniques d'expression
- Economie
- Accompagnement projet
- EPS



ENSEIGNEMENTS TECHNIQUES :

- Diversité des agricultures et politiques agricoles
- Gestion économique et financière
- Gestion sociale, administrative et juridique
- Stratégie de l'entreprise agricole
- Fonctionnement d'un agro-écosystème
- Conduite de systèmes biotechniques
- Conduite des productions agricoles
- Module d'Initiative Locale (40h)
Production légumière, commerce et webmarketing, agriculture de précision



ACTIVITÉS PLURIDISCIPLINAIRES :

Approche transversale de problématiques (dont interventions de professionnels, sorties pédagogiques, missions de terrain...).



CONTRAT D'APPRENTISSAGE

FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL 2 ans d'apprentissage dans le secteur agricole

Obligation de signer un contrat d'apprentissage de 2 ans dans un des secteurs suivants :

- 
- Exploitation agricole mettant en oeuvre des essais en production végétale
 - Organisme professionnel agricole
 - Coopérative agricole

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- 
- 50% par contrôle continu en cours de formation (CCF)
 - 50% en 3 épreuves finales nationales en fin de formation

COMMENT S'INSCRIRE ?

- 
- Obligation de s'inscrire sur Parcoursup
 - Compléter un dossier d'inscription au CFPPA en parallèle ; puis effectuer un entretien et un test de positionnement

Possibilité de faire une journée d'immersion dans l'établissement
(sur demande)